

L'Indien éleva ses mains et son cœur vers le *grand Esprit*, qui est à la fois le Dieu des faces cuivrées et celui des visages pâles.

—Etre tout puissant ! murmura-t-il, laissez-vous la victime innocente payer la lourde dette des criminels impunis !

Et, résolu à semer, s'il le fallait, ses dernières pièces d'or sur les grands chemins pour hâter l'arrivée de Tancrède, il demanda une carriole et des chevaux de poste et prit la route de Brest, où, nous le savons, l'officier de marine devait débarquer.

L'Indien payait comme un prince, le voyage se fit rapidement. Une fois à Brest, et certain que le côtre commandé par son ami n'avait point paru, Quirino ne quitta plus la jetée ; il y passa, sans dormir et presque sans manger, quatre jours et quatre nuits.

Le cinquième jour au matin, un petit navire de l'Etat, léger et gracieux comme une mouette, glissa devant Quirino pour entrer dans le port. Un officier se tenait debout sur le pont. C'était M. de Najac. Quirino et Tancrède se reconnurent. Le premier poussa un cri de joie, le second un cri de surprise.

Une heure après, ils roulaient ensemble sur la route de Nantes.

Rejoignons-les au moment où leur véhicule broyait tapageusement les pavés anguleux de la vieille et noble cité bretonne.

Ils se firent conduire à l'hôtel du lieutenant criminel. Le valet de chambre du magistrat répondit à Tancrède que monseigneur se trouvait au palais de justice et présidait l'audience.

—Au palais de justice ! cria l'officier au postillon.

La carriole ne s'arrêta qu'en face de l'antique édifice. Là, une difficulté nouvelle attendait les deux amis.

Nous le savons déjà, la salle d'audience regorgeait de monde. Ordre avait été donné de ne plus laisser entrer personne. Tancrède et Quirino se heurtèrent contre une consigne inflexible.

—Mais, s'écria M. de Najac, avec une sorte de désespoir, il s'agit d'une affaire de vie et de mort !...

—Ecrivez à monseigneur le lieutenant criminel, répliqua l'un des huissiers, je me chargerai de lui faire passer votre lettre.

Tancrède se procura une feuille de papier le plus commun, et d'une main fiévreuse il traça au crayon les mots suivants :

“ Monseigneur,

“ Au nom du ciel, au nom de la justice, daignez me recevoir à l'instant ainsi que mon compagnon.

“ Celui que vous jugez, celui que vous allez condamner sans doute, est innocent du crime dont on l'accuse.

“ Je vous en apporte la preuve.

“ TANCRÈDE DE NAJAC,
“ Officier de la marine royale.”

L'huissier tint immédiatement sa promesse et remit aux mains du lieutenant criminel le billet de M. de Najac.

Nous savons ce qui suivit. Les deux hommes pâles et couverts de poussière, introduits dans la salle des délibérations, étaient Tancrède et Quirino.

XL

UN DRAME AU PRÉSIDENT

Le lieutenant criminel avait annoncé que la suspension de l'audience durerait une demi-heure. Cette demi-heure s'écoula, puis une autre, et les magistrats ne revenaient point prendre possession de leurs sièges.

Olivier, calme mais brisé, évitait de tourner les yeux du côté de Dinorah. La pauvre enfant avait repris, avec l'usage de ses sens, le sentiment de sa douleur. Elle comprenait la perte absolue de son dernier espoir ; elle appuyait sa tête sur le sein de sa fidèle Jocelyne et pleurait silencieusement.

Carmen attendait avec une impatience mal déguisée. Tous ces regards dirigés sur elle, et dont elle ne pouvait méconnaître l'expression indignée, lui semblaient lourds malgré son impudence.

De vagues rumeurs circulaient dans la salle.

On sait avec quelle rapidité incompréhensible les nouvelles se répandent parmi les foules. Combien de fois n'a-t-on pas vu des populations entières mises au fait d'un secret d'Etat, sans qu'il fût possible de savoir par qui ce secret avait été révélé ? L'instinct populaire marche plus vite, en certains cas, que les courriers diplomatiques.

Done, les curieux entassés sous les voûtes du palais de justice se disaient les uns aux autres, et tout bas, qu'un incident étrange, mystérieux, inouï, dont personne ne soupçonnait encore la nature, allait éclater à l'improviste comme un coup de tonnerre et changer du tout au tout la face du procès.

Quelques-uns se mettaient l'esprit à la torture afin de deviner quel pouvait être cet incident ; mais leurs efforts n'aboutissaient pas, et pour cause.

Carmen, de plus en plus surprise et inquiète du retard inexplicable des juges et de l'agitation grandissante de la foule, se pencha vers son frère :

—Glisse-toi parmi ces groupes, lui dit-elle tout bas, écoute, observe, et viens m'apprendre ce qui se passe.

Moralès, quoique fort contrarié de cette mission, qui le forçait à se mettre en évidence beaucoup plus qu'il ne le souhaitait, exprima son contentement par un geste et se prépara à obéir. Mais depuis quelques mi-

nutes, et sans qu'il eût accordé la moindre attention à ce détail, un soldat de la maréchaussée était venu se placer précisément derrière lui.

Le gitano pirouetta sur ses talons et fit un mouvement pour quitter sa place. Il se trouva face à face avec le soldat qui lui dit du ton le plus naturel :

—On ne passe pas !

—Vous vous trompez, mon brave ! répliqua Moralès, votre consigne ne saurait me regarder... ce n'est pas moi qui suis l'accusé.

—On ne passe pas, répéta le soldat pour toute réponse.

—Qu'y a-t-il donc ? demanda Carmen en tournant la tête.

Moralès n'eut pas le temps de lui donner l'explication qu'elle réclamait. A cet instant précis la voix du huissier ordonnait aux assistants de se découvrir, et les membres du présidial rentraient en séance.

Le gitano, quelque peu troublé, reprit sa place et se mit à penser involontairement à son rêve de la nuit précédente.

—Après tout, se dit-il pour se rassurer, c'est sans doute une consigne générale... on veut que chacun reste à sa place afin d'éviter le désordre.

Quoique cette explication fût plausible et parfaitement acceptable, Moralès n'en conserva pas moins un petit frisson nerveux et une inquiétude mal définie.

Le lieutenant criminel était pâle et semblait en proie à une émotion profonde. Son regard ferme et lumineux (un de ces regards investigateurs qui descendent au fond des âmes et vont explorer les consciences) s'arrêta sur Carmen.

La gitane ne put en soutenir l'éclatante fixité. Elle baissa les yeux, malgré son empire sur elle-même et malgré ses efforts.

—Annunziata Rovero, femme légitime d'Olivier Le Vaillant, lui dit alors le magistrat, c'est en vertu de votre plainte, c'est pour faire droit à votre requête, que l'homme dont vous portez le nom se trouve assis sur la sellette des criminels... Connaissez-vous bien toute la portée de votre accusation ?

—Je la connais... répondit Carmen, un peu étonnée de cette question.

—Vous savez qu'une loi juste, mais implacable, condamnera Olivier Le Vaillant au dernier supplice, si Olivier Le Vaillant est reconnu coupable du crime de bigamie...

—Je le sais.

—Et cependant vous persistez ?

—Je persiste.

—Vous êtes donc bien certaine de la réalité du crime dont vous poursuivez la réparation ?

—Toutes les preuves ne sont-elles pas entre vos mains ! répliqua la gitane dont les murmures réprobateurs de la foule éperonnaient l'audace. N'avez-vous pas entendu l'aveu du coupable lui-même ?

Un instant de silence succéda à cette réponse de Carmen. Les auditeurs partageaient la surprise de l'ex-baladine en écoutant cet interrogatoire conduit d'une façon tellement insolite et qui s'adressait à l'accusatrice et non plus à l'accusé.

La stupeur générale devait grandir bien vite, et nul ne soupçonnait encore les dramatiques péripéties de la scène qui se préparait.

Le lieutenant criminel rompit le silence en demandant d'un ton solennel :

—Femme d'Olivier Le Vaillant, dites-nous votre nom véritable !...

Dans la situation de la gitane, cette question était un coup de foudre.

Carmen chancela, et fut au moment de défaillir, mais elle se remit aussitôt.

—Vous savez bien que je m'appelle Annunziata Rovero, dit-elle avec fermeté.

—En feriez-vous serment ?

—Sans hésiter.

—Sur le salut de votre âme ?

—Sur le salut de mon âme.

—Que répondriez-vous donc à qui vous accuserait d'avoir volé ce nom ?

Un nuage passa devant les yeux de Carmen. Son cœur cessa de battre ?

—Allons, pensa-t-elle, je suis perdue !

Elle ajouta sans transition :

—Perdue ! oh ! pas encore, et je lutterai jusqu'au bout !... Ceux qui pouvaient me démasquer sont morts !...

—A celui qui formulerait une telle accusation, dit-elle ensuite à haute voix, en accompagnant chaque parole d'un haussement d'épaules dédaigneux, je répondrais qu'il est en démenace, et j'ajouterais qu'il n'a qu'à se montrer à moi pour être confondu !...

—Même si les voix accusatrices s'échappaient de la tombe où vous avez cru les ensevelir à jamais ? demanda le lieutenant criminel avec éclat.

—J'ignore de quelle tombe vous parlez ! murmura la gitane qui sentait son sang se figer dans ses veines, je sais seulement que je ne crains ni les vivants, ni les morts...

Le magistrat fit un signe en se levant.

—Répondez donc à l'instant dit-il, car ceux qui vous dénoncent, les voilà !...

Une porte s'ouvrit derrière lui. Deux hommes apparurent sur l'estrade où siégeaient les juges.

XAVIER DE MONTÉPIN.

(A suivre)